

Communiqué de presse

PARIS, LE 7 OCTOBRE 2021

LANCEMENT DU PROGRAMME EUROPÉEN ARCHIPEL.EU

Poursuivant son engagement en faveur de la promotion des cultures ultramarines, l'Institut français lance le projet pilote Archipel.eu, avec le soutien de l'Union européenne le 13 octobre prochain.

Mené en partenariat avec l'Association des Pays et Territoires d'Outre-mer de l'Union européenne (OCTA, Bruxelles) et l'Agência de Promoção da Cultura Atlântica (APCA, Madère), **Archipel.eu** vise à préserver et à promouvoir la culture des 9 Régions Ultrapériphériques de l'Union européenne et des 13 Pays et Territoires d'Outre-mer.

Contacts presse

Jean-François Guéganno
Directeur du Département
de la Communication
et du Mécénat
T +33 (0)1 53 69 83 06

Néguine Mohsseni
Attachée de presse
T +33 (0)1 53 69 83 86

8-14 rue du Capitaine Scott
F-75015 Paris
T +33 (0)1 53 69 83 00
www.institutfrancais.com

Le **mercredi 13 octobre 2021 à 14h (heure de Bruxelles)**, aura lieu le lancement officiel du programme.

Cet évènement accessible en ligne sera marqué par une allocution d'ouverture de membres du Parlement européen. Les représentants de la Commission européenne (Direction générale politique régionale et urbaine), de l'Institut français, de l'OCTA, de l'APCA et des institutions partenaires œuvrant en faveur de ce dispositif, présenteront les spécificités d'Archipel.eu.

À l'occasion de cet évènement, **trois appels à projets seront lancés.**



1. **Le Fonds pour la préservation et la valorisation des cultures ultramarines européennes** soutiendra des projets visant à **promouvoir le Patrimoine Culturel Immatériel** des Régions Ultrapériphériques de l'Union européenne et des Pays et Territoires d'Outre-mer européens.



2. **Le Fonds de mobilité Archipel.eu** accompagnera les artistes individuels et les professionnels de la culture des Régions Ultrapériphériques de l'Union européenne et des Pays et Territoires d'Outre-mer européens en favorisant **les projets de**

coopération et d'échanges culturels entre les Régions Ultrapériphériques de l'Union européenne et les Pays et Territoires d'Outre-mer européens, ainsi que dans l'ensemble de l'Union européenne.



3. **La Collection Archipel.eu** permettra la création et la diffusion d'une offre de programmation présentée à travers **un catalogue de propositions artistiques** accompagnant à l'international des opérateurs culturels des 9 Régions Ultrapériphériques de l'Union européenne et des 13 Pays et Territoires d'Outre-mer européens.

Les appels à projets seront accessibles sur le site de l'Institut français, à l'adresse suivante : <https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/archipeleu>

Le projet Archipel.eu s'inscrit dans le cadre des actions mises en place par l'Institut français en faveur des cultures ultramarines comme des artistes et des professionnels de ces territoires. Participant pleinement à la vitalité de la scène française, ces derniers bénéficient des programmes d'export (diffusion) et d'accompagnement à l'international mis en place par l'Institut. Ils sont également soutenus à travers différents dispositifs, comme les fonds de mobilité Caraïbes¹ et indianocéanique², le programme Archipel.eu venant récemment renforcer et développer cette dynamique.



En partenariat avec :



¹ <https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/fonds-de-mobilite-caraibes>

² <https://www.pro.institutfrancais.com/fr/offre/fonds-de-mobilite-indianoceanique>

L'Institut français

L'Institut français est l'établissement public chargé de l'action culturelle extérieure de la France. Sous la double tutelle du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère de la Culture, il contribue activement à la diplomatie d'influence de la France. Ses projets et programmes reposent sur une capacité unique de déploiement à travers le vaste réseau des services culturels des Ambassades de France, des Instituts français et des Alliances françaises présents sur les cinq continents.